

Les mobilités à Limoges Métropole

Quels sont les projets en cours liés à la Mobilité sur le territoire de la Communauté urbaine?

Pourquoi la démarche de mobilité est importante?

Limoges Métropole est un **territoire à la fois urbain et rural**, mais également **dense et étendu**. La mobilité est donc un enjeu prioritaire du territoire, dans une société où la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé. En effet, 91% des déplacements individuels en dehors de la ville de Limoges se font en voiture. C'est pourquoi la Communauté urbaine souhaite **relever un défi**: mettre en place les conditions d'une **mobilité durable, accessible** à tous et **respectueuse** des équilibres sociaux, écologiques et économiques. Ainsi, ce projet de territoire permettrait **de réduire l'impact de la voiture** sur l'environnement, de créer de nouveaux liens sociaux et un véritable **renouveau urbain**.

Plan de Déplacements Urbains

Document obligatoire pour toute agglomération de plus de 100 000 habitants comme Limoges Métropole, le **Plan de Déplacements Urbains** (PDU) est un document réglementaire qui planifie les mobilités sur le territoire de Limoges Métropole pour les 10 à 15 ans à venir.

Le PDU de Limoges Métropole s'est fixé des **objectifs** ambitieux à atteindre dans les déplacements d'ici 2030, comme:

- > 29 % de marche à pied
- > 13 % de transports en commun
- > 4 % de vélo

Réorganisation du réseau de bus

Limoges Métropole a pour objectif de faire une **refonte totale de son réseau de bus**, en plus de la **création de deux lignes BHNS** (Bus à Haut Niveau de Service). Il s'agit ici de restructurer le réseau, de le rationaliser et de le moderniser pour former avec le BHNS un **réseau cohérent et efficient**. Au total, les 20 communes de Limoges Métropole sont desservies par le réseau de bus, ce projet représente donc un grand renouveau pour la totalité de l'agglomération.

Pôle d'échanges multimodal de la Bastide

Le rôle de ce pôle d'échanges multimodal est d'**améliorer la desserte en transports en commun sur le territoire de la Bastide**, à Limoges Métropole. Mis en service en 2019, ce pôle facilite les correspondances, encourageant l'intermodalité – soit le recours à plusieurs moyens de déplacement au cours d'un même trajet – et donc respectant au maximum l'environnement.

Création d'une voie nouvelle entre La Bastide et le Puy-Ponchet

Le projet de création d'une voie nouvelle entre La Bastide et le Puy-Ponchet est né pour **raccorder le quartier de la Bastide**, situé à l'entrée de Limoges, **au secteur Puy-Ponchet-ESTER**. Ainsi, **une voie de 1000 mètres** va relier les deux quartiers, privilégiant les **mobilités douces** comme la marche ou le cyclisme, ainsi que les **transports en commun**. Ce nouveau pont va **renforcer les échanges entre les deux quartiers**, la Bastide étant un quartier résidentiel, et Puy-Ponchet-ESTER devenant chaque jour de plus en plus attractif grâce à ses installations économiques, culturelles et de loisirs. Il devrait voir le jour courant 2022.

Pour plus d'informations en ce qui concerne les projets de Mobilité(s) gérés par Limoges Métropole consultez le site Internet :

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS



